



DRAT2

[accident.travail@ac-rennes.fr](mailto:accident.travail@ac-rennes.fr)

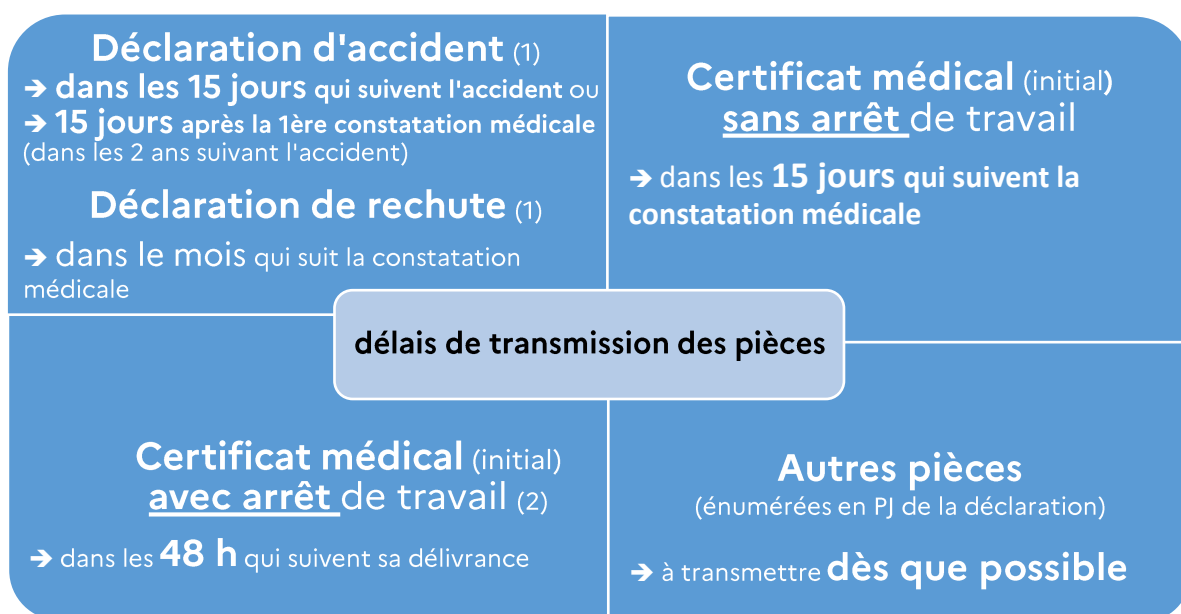
Axe 1.2 – Améliorer l'accompagnement des agents dans leur carrière



# Accident de service ou du travail

Décret n° 2019-122 du 21 février 2019 relatif au CITIS dans la FP d'Etat

## Le demandeur



- (1) le non-respect de ce délai entraîne le refus de la demande de l'agent  
(2) le non-respect de ce délai peut entraîner une retenue sur rémunération

## L'administration (délais d'instruction à réception du dossier complet)

